



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



MODALITES DE SELECTION

ROUTE

SAISON 2022

Principes

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, de ce fait il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de la commission route.
2. Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviendraient sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté.
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Bourgogne Franche-Comté. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(e.s). Ce(s) dernier(e.s) peut (vent) être désigné(e.s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionné.es, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionné.es est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection en concertation avec les membres de l'ETR.
9. La participation aux épreuves officielles sous le maillot de la sélection régionale est subordonnée à l'adhésion aux valeurs du comité régional Bourgogne Franche-Comté retranscrites dans le règlement intérieur des sélections qui doit être signé.

CADETS

Les actions auprès des cadets sont limitées, puisque la priorité est donnée aux Comités Départementaux pour le suivi et l'accompagnement de cette catégorie, notamment à travers la coupe de France cadets des départements. Il s'agit surtout de les accompagner vers le Championnat de France.

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Au regard des données du 1er niveau de détection, 16 cadets seront convoqués sur deux fois une journée de détection et d'évaluation des aptitudes. Samedi 23 et Dimanche 24 avril.

Ce stage permettra d'évaluer les cadets et d'établir les profils de puissance et leurs habiletés mentales.

■ **La préparation des Championnats – Dijon – 26 au 28 juillet 2022**

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France. La participation à ce stage est obligatoire pour les sélectionnés.

■ **Le Championnat de France Cadet en ligne – St Martin de landelles –13 août 2022**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue **du Championnat Régional route (26 juin) et prendra prioritairement en compte les championnats régionaux (route et CLM) et les manches de Coupe de France cadets** des départements : Prix du Saugeais (30 avril et 1^{er} mai) et Madine et Voide/Vacon (14-15 mai)

Seront pris en compte :

- Comportement en course et résultats sur ces épreuves : Top 5.
(Un Top 5 ne garantissant pas une sélection définitive)
- Capacité à s'intégrer dans un collectif

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable.

La sélection sera validée le 17 juillet après étude de l'ensemble des résultats régionaux. Elle pourrait éventuellement s'appuyer sur d'autres épreuves de renommée nationale (Trophée Madiot, Tour du Cantal...) uniquement si les performances sur ces épreuves sont significatives.

Quota attribué au Comité Départemental suite au classement général de la coupe de France cadets des départements :

Si un Comité départemental termine dans les 3 premiers de la coupe de France cadets des départements, le Comité Régional obtient un qualifié supplémentaire pour le Championnat de France.

■ Dispositif ETAP Cadets

Qui est concerné par le dispositif ETAP-Cadets Route?

- Coureurs cadets (15-16 ans) quel que soit la discipline, qui souhaitent développer leurs potentiels dans la discipline route à long terme
 - o Coureurs ayant participé aux tests de détection cadets niveau 1 organisés dans les départements
 - Les 10 cadets ayant démontrés les plus gros potentiels physiques sur les tests cadets de niveau 1 et les épreuves régionales à N-1.

CADETTES

Projet :

Les actions menées auprès des minimes et cadettes se portent sur 2 objectifs majeurs :

- Formation générale à travers les différentes manches de Coupe de France
- Formation d'un collectif soudé et compétitif pour le championnat de France

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Critères de sélections :

■ **Finale de la Coupe de France (6-7 aout, Montpinchon) :**

Le comité régional déplacera sur cette épreuve les athlètes ayant terminées dans les 20 premières du classement final individuel de la coupe de France cadettes des départements zone EST et n'ayant pas d'équipe pour les déplacer sur cette finale nationale.

■ **Critères de sélections pour le Championnat de France (12 août 2022, St Martin de Landelles) :**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional (5 juin à Haroué) et prendra prioritairement en compte la Coupe de France cadettes des départements.

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable.

La sélection pour le championnat de France sera validée le 17 juillet 2022 à l'issue de la finale de la coupe de France cadettes. Le stage de préparation au Championnat de France de l'Avenir se déroulera du 26 au 27 juillet. La présence des sélectionnées à ce stage est obligatoire. L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe. Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

■ Dispositif ETAP Cadettes

Qui est concerné par le dispositif ETAP-Cadettes Route?

- Coureurs cadets (15-16 ans) quel que soit la discipline, qui souhaitent développer leurs potentiels dans la discipline route à long terme
 - o Coureurs ayant participé aux tests de détection cadets niveau 1 organisés dans les départements
 - Les 10 cadets ayant démontrés les plus gros potentiels physiques sur les tests cadets de niveau 1 et les épreuves régionales à N-1.

JUNIORS/ESPOIRS Dames

Projet :

Le Comité Régional composera une sélection sur les épreuves suivantes :

- Coupe des Nations juniors femmes Tour du Gévaudan (7-8 mai)
- Le championnat de France de l'avenir sur l'épreuve de Contre la Montre, Contre la montre par équipe et l'épreuve en ligne.

Critères de sélections :

- **Tour du Gévaudan (7-8 mai)** : Equipe mixte BFC/Grand Est. Résultats obtenus sur le Grand Prix de Chardonnay (9 avril)
- Pour le **Championnat de France Juniors en ligne (12 aout à St Martin de landelles)** : les résultats et **le comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 Juniors), classement général de la coupe de France (top 30) ainsi que le championnat interrégional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **le comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Juniors de CLM (11/08)** : Top 10 du dernier championnat de France de la spécialité. Performances sur épreuves CLM de l'année N-1
- **Pour le Championnat de France juniors de CLM par équipe (9/08)** : la participation aux stages de préparation est une condition indispensable pour participer à cette épreuve.
- **Pour le Championnat de France Espoirs en ligne (10/08)** : les résultats et **le comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 au classement général), ainsi que les résultats sur les épreuves UCI féminines. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **les capacités d'intégration à un collectif** seront étudiées.
- Pour le **Championnat de France Espoirs de CLM (11/08)** : Top 10 du dernier championnat de France de la spécialité.

La sélection aux Championnats de France de l'Avenir sera validée à l'issue du Tour de Charentes Maritimes (24 juillet)

JUNIORS

Projet :

Identique aux saisons précédentes, l'objectif principal est le Championnat de France. Les différentes manches de la coupe de France serviront de support pour la préparation et la sélection au Championnat de France.

Critères de sélections :

- Pour la 1^{ère} manche nationale **Tour de la Pévèle (HDF) – 3 avril 2022** : les résultats et le **comportement** sur les épreuves du début de saison (Top 20 en 1^{ère} catégorie, Top 10 en 2^{ème} catégorie). Résultats obtenus sur des parcours similaires (vallonnés, pavés) en 2021. Priorité aux coureurs démontrant des qualités spécifiques d'adaptation aux secteurs pavés, sur les plans physique, technique, tactique, mental
- Pour la 2^{ème} manche **CLM/équipe CLM47 (OCC – 1^{er} mai)** : Sélection à partir des résultats obtenus sur les CLM individuels + capacités d'adaptation à l'épreuve collective
- Pour la 3^{ème} manche nationale **Classique des Alpes (AURA) – 4 juin** : Les résultats et le **comportement** sur la 1^{ère} manche (Top 20) ainsi que résultats obtenus en 2021 sur parcours montagneux. Priorité aux coureurs démontrant des qualités de grimpeur, sur les plans physique, technique, tactique, mental
- Pour la 4^{ème} manche **Tour du Carmausin (OCC) – 9 et 10 juillet 2022** : les résultats et le **comportement** lors des 2 premières manches nationales (top 30) et les épreuves nationales et internationales juniors du début de saison. (Top 5 sur Nationales juniors, Top 10 sur internationales juniors)
- Pour la 5^{ème} manche **Classique JP Dubuisson (AURA) – 10 et 11 septembre 2022** : les résultats et le **comportement** lors des 3 premières manches nationales (top 30) et les épreuves nationales et internationales juniors. (Top 5 sur Nationales juniors, Top 10 sur internationales juniors). Priorité sera donnée aux coureurs juniors 1^{ère} année

Critères de sélections Championnat de France (St Martin de Landelles) :

- **Pour le Championnat de France course en ligne (12/08)** : les résultats (Top 20) et le **comportement** lors des 4 premières manches de la Coupe de France, ainsi que les **Championnats Régionaux (Route et CLM)**
- **Pour le Championnat de France contre la montre (11/08)**:
 - Prise en charge des coureurs ayant obtenus des résultats sur les CLM de la Coupe de France (Top 20). Participation au championnat régional CLM obligatoire.
 - Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club.Trois conditions à respecter :
 - la demande devra se faire auprès du CTS jusqu'au 17 juillet en justifiant d'une préparation spécifique,
 - la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional
 - la participation au championnat régional CLM est obligatoire.

- **Pour le Championnat de France juniors de CLM par équipe (9/08):** la participation aux stages de préparation est une condition indispensable pour participer à cette épreuve.

Sélection validée le 17 juillet.

■ La préparation des Championnats – Dijon – 26 au 28 juillet

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France. Le stage est obligatoire pour les sélectionnés.

- Les remplaçants des sélectionnés aux championnats de France sur Route pourraient être appelés par le C.T.R. en cas de doute sur la constitutionnalité de l'Equipe retenue. Entre ces épreuves, les coureurs sélectionnés auront la liberté de choisir les épreuves entrant dans leur préparation

ESPOIRS

Projet :

Les objectifs des compétitions proposées sont d'apporter une plus-value aux coureurs espoirs. Le travail doit donc être réalisé en complémentarité du travail des clubs de DN et en concertation avec les directeurs sportifs et entraîneurs des athlètes. Le comité doit proposer des courses permettant aux athlètes d'élargir leur répertoire de compétences techniques.

Critères de sélections :

Tour de l'Avenir: 18 au 28 août 2012

- L'ensemble des courses Elites du calendrier national (top 10)

Les coureurs sélectionnés auront été identifiés à l'issue d'une réunion de coordination avec les directeurs sportifs des structures de Nationale. Les coureurs ayant le potentiel de passer à l'échelon supérieur et dont l'épreuve permettra de les mettre en lumière ou d'acquérir des qualités prépondérantes dans leur plan de formation à long terme seront identifiés. Le 24 juillet, 6 titulaires et 4 remplaçants seront identifiés.

Critères de sélections Championnat de France (St martin de landelles, 10/08) :

- Pour le Championnat de France Espoirs course en ligne : l'ensemble des course Elites seront observées jusqu'au **17 juillet, date à laquelle la sélection sera annoncée.**

- **Sont sélectionnables :**

- Coureurs appartenant aux 60 premiers français du classement national Espoirs au 30 juin.
- Coureurs ayant un comportement collectif exemplaire sur les épreuves de la coupe de France.

Nota : sélectionnable ne veut pas dire sélectionné.

- Pour le Championnat de France Espoirs contre la montre :
 - Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club.
 - Trois conditions à respecter :
 - la demande devra se faire auprès du CTS jusqu'au 17 juillet en justifiant d'une préparation spécifique,
 - la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional
 - la participation au championnat régional CLM est obligatoire.

Élites femmes

Les championnats de France Elite en ligne et CLM – Cholet – 23 au 26 juin 2022

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite.

Quota attribué :

CLM : engagement libre

Course en ligne : aucun quota

Élites hommes

Les championnats de France Elite en ligne et CLM – Cholet – 23 au 26 juin 2022

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite.

Quota attribué :

CLM : engagement libre

Course en ligne : aucun quota